ASPECTS ÉNONCIATIFS ET FONCTIONNELS DE LA NÉOLOGIE LEXICALE

- 0. Les réflexions qui suivent sont le résultat de plusieurs recherches convergentes sur le fonctionnement de la métaphore (Lüdi 1973, 1980, 1982b), sur l'instabilité des significations lexicales (Lüdi 1982a) et sur la composante lexicale de la compétence bilingue des migrants (Lüdi 1982c). Dans tous ces cas, l'hypothèse selon laquelle les interlocuteurs actualisent des unités lexicales à signification stable et intersubjectivement bien assurée s'est révélée peu satisfaisante. Par contre, l'existence même des unités lexicales ne semble pas remise en cause. Il s'agit alors d'expliquer comment les partenaires de la communication arrivent à se faire comprendre et à se comprendre malgré les différences, qui peuvent être considérables, entre leurs mémoires lexicales respectives. Simultanément, il s'agit de rendre compte de la créativité lexicale telle qu'on l'entend traditionnellement, c'est-à-dire de la faculté du locuteur/auditeur idéal, voire de la communauté linguistique entière d'élargir les moyens lexicaux de sa langue. Nous postulons qu'il n'est pas nécessaire, pour cela, d'élaborer deux théories différentes; il suffit de doter la compétence lexicale d'une composante "néologique" assez puissante et dynamique pour expliquer tous ces phénomènes non pas au niveau d'abstraction de la langue, mais dans le cadre des opérations énonciatives.
- 1. Nous commencerons par quelques observations banales. Tout locuteur/auditeur d'une langue naturelle quelconque rencontre fréquemment des mots qu'il n'a jamais vus auparavant ou qui sont employés avec un sens qui ne lui est pas familier. Parallèlement, il est capable de résoudre des besoins communicatifs dénominatifs et/ou stylistiques en exploitant sa

créativité langagière et en proposant p.ex. à ses interlocuteurs des unités lexicales ne faisant pas partie du lexique mémorisé. Cela est possible grâce à la mise en oeuvre, de la part de l'énonciateur et de l'énonciataire ou, comme dirait A. Culioli, co-énonciateur, de tout un faisceau d'opérations diverses sur lesquelles nous ne pouvons pas nous attarder ici. Nous nous limiterons à commenter trois exemples.

(1) Loft à la française. A l'ombre de Beaubourg (...) une ancienne fabrique de clavecins réhabilitée et transformée en appartement hyperfonctionnel (légende d'une photo parue dans un hebdomadaire)

Emprunté à l'anglais, <u>loft</u> représente, dans la perspective du français, une unité lexicale simple inédite. Nous n'entrerons pas dans le détail des mécanismes d'emprunt et nous bornerons à signaler que, pour la grande masse des francophones ne parlant pas l'anglais, un mot d'origine étrangère équivaut à une création lexicale <u>ex nihilo</u>: il s'agit donc pour ces locuteurs d'esquisser une toute première hypothèse sur ce que ce mot pourrait vouloir dire, à partir de son premier emploi dans une situation de communication, dans un contexte donné. On en conclura que chaque locuteur/auditeur d'une langue possède une <u>faculté d'élaborer des hypothèses de signification pour des unités lexicales simples nouvelles</u>.

(2) Vitatop - la parenthèse verte Du temps entre parenthèses, à soi, pour soi. Entre deux guillemets de vie active. Un oasis vert fraîcheur où retrouver son équilibre. Une parenthèse verte, en un lieu hors du temps, hors des contraintes.

(début d'une annonce publicitaire)

Dans ce deuxième exemple, il est permis d'admettre que le le-

xème parenthèse est connu de tous les lecteurs de ce texte publicitaire. Par contre, aucune des acceptions usuelles du mot ne fait sens dans le contexte proposé. Il va donc falloir modifier, aménager l'hypothèse de signification de parenthèse jusqu'à ce que le texte soit compréhensible. On procédera ainsi à une véritable "mutation sémantique" (Guilbert 1975 : 69ss.). Cette faculté de produire du sens par l'aménagement sémique - durable ou passager - d'unités lexicales existantes se manifeste sous des formes très variables : élargissement ou rétrécissement de sens, emploi métaphorique, changement de la catégorie grammaticale, passage d'un registre à un autre, d'une langue de spécialité au langage courant, etc..

(3) Cellule Stéréo à Aimant Mobile. Stylet <u>porte-pointe</u> en bore pure... (extrait d'un catalogue hi-fi)

Ce troisième exemple illustre la <u>faculté</u> bien connue de <u>produire</u> et comprendre des unités lexicales de rang 2 et supérieur par l'application de règles syntagmatiques sur des unités de rang inférieur.

L'exemple <u>porte-pointe</u> est à cet égard intéressant parce qu'il représente l'application de règles bien vivantes (dans une langue que l'on dit plutôt hostile à la formation de mots). Voici d'abord la longue liste d'attestations qu'Etienne Brunet a trouvée dans le corpus de textes littéraires du TLF (Brunet 1981 : 678) :

PREFIXE Forte-â-faux 26 Porte-allumettes 7 Porte-avions 8 Porte-bargage 6 Porte-barnière 2 Porte-bonneur 16 Porte-bougeoir 4 Porte-bougeoir 4 Porte-bougeoir 4 Porte-cantes 11 Porte-châve 2 Porte-cantes 11 Porte-chêve 2 Porte-clares 20 Porte-clares 20 Porte-clares 12 Porte-clares 12 Porte-clares 12 Porte-clares 12 Porte-clares 12 Porte-clares 15 Porte-cloche 15 Porte-couronne 5 Porte-crayon 5 Porte-donjon 4 Porte-donjon 4 Porte-drapeau 18 Porte-drapeau 1	Porte-glaive 9 Porte-greffe 10 Forte-greffe 10 Forte-greffe 3 Porte-hailon 2 Forte-hailon 2 Forte-lanterna 2 Forte-lanterna 2 Forte-lunetre 5 Forte-lunetre 6 Forte-mannelles 6 Forte-mannelles 6 Forte-mannelles 6 Forte-mannelles 118 Forte-palet 4 Forte-palet 6 Forte-mannelles 118 Forte-palet 118 Forte-palet 118 Forte-parole 68 Forte-parole 68 Forte-parole 58 Forte-secviettes 3 Forte-secviettes 3 Forte-temple 2 Forte-temple 2 Forte-temple 2 Forte-temple 2 Forte-temple 2 Forte-veine 2 Forte-veine 2 Forte-veine 2 Forte-veine 3 Forte-veine 4 Forte	Porte-aiguille Porte-aiguillete Porte-aiguillette Porte-aiguillette Porte-aiguillette Porte-aiguillette Porte-aiguillette Porte-balaide Porte-balaide Porte-balaide Porte-balaide Porte-balaide Porte-ble Porte-bouse Porte-boisseau Porte-boisseau Porte-bouse Porte-bouse Porte-boudier Porte-boudier Porte-boudier Porte-cadeaux Porte-cadeaux Porte-cadeaux Porte-carquois Porte-carquois Porte-carqueis Porte-charge Porte-charge Porte-charge Porte-charge Porte-charge Porte-charge Porte-colonel Porte-colonel Porte-colonel Porte-coupon Porte-coupon Porte-crayate Porte-charge Porte-falaites	Porte-musique Porte-musique Porte-noix Porte-nom Porte-nouvelle Porte-oriflamme Porte-pelette Porte-paquet Porte-perruque
Porte-dieu 2 Porte-donjon 4 Porte-drapeau 18 Porte-drapeau 3 Porte-étendard 13 Porte-étendard 12	Porte-tambour 3 Porte-temple 2 Porte-torche 2 Porte-veine 2 Porte-vent 3 Porte-volx 88	Porte-embarcation Porte-épaulettes Porte-épée Porte-étrivières Porte-falot Porte-faux	Porte-photographie Porte-pipe Porte-plumet Porte-principe Porte-rateau Porte-reves
Porte-famion 2 Porte-femātre 109 Porte-flambeau 13 Porte-forteress 4 Porte-foudre 3	Porteballe 1b Portefaix 133 Portefeuille 999 Portemanteau 115	Porte-ferrure Porte-flacon Porte-flacon Porte-flacon Porte-flot Porte-foin Porte-fourche Porte-foyer Porte-fussin	Porte-roue Porte-savon Porte-sallette Porte-signe Porte-sommeil Porte-soufflet Porte-tuyau Porte-volet Porte-volete

Le programme est manifestement très productif¹. On remarquera cependant une fréquence très inégale des unités attestées. 60 % de toutes les formes (si l'on fait abstraction de <u>portefenêtre</u> etc., visiblement d'origine différente...) sont des hapax; 76 % ne sont attestées que 1 - 3 fois. D'autre part, des plus de 2000 formes, près de 75 % reviennent aux 8 unités les plus fréquentes (<u>porte-feuille</u>, qui totalise à lui seul

- 44 % des attestations, porte-monnaie, porte-faix, porte-plume, portemanteau, porte-voix, porte-parole, porte-clefs). Le grand nombre de hapax constitue un indice de la vitalité du programme, vitalité confirmée par la confrontation de cette liste avec celle des dictionnaires usuels : 72 % des formes citées par Brunet, 80 % de celles figurant dans le Dictionnaire des mots nouveaux de Gilbert et 20 % des entrées du Petit Robert se trouvent exclusivement dans l'ouvrage mentionné. Et il est facile de trouver des exemples qui ne figurent encore dans aucun dictionnaire. Ce paradigme réunissant des formes anciennes et récentes possède une grande productivité et une vitalité qui ne l'est pas moins; nous allons nous en servir à plusieurs reprises pour illustrer nos propos.
- 2. Face à la question de la stabilité ou de l'instabilité des significations lexicales, nous avions adopté une position modérément lexicaliste (Lüdi 1982a). Nous voulons bien admettre que bon nombre des mots que nous actualisons sont emmagasinés tels quels dans la mémoire lexicale. Nos observations précédentes soutiennent pourtant l'hypothèse que cette mémoire, instable et pleine de lacunes, est doublée par un ensemble de règles opérant sur les unités lexicales et capables d'engendrer, de modifier et de combiner des significations, c.-à-d. des ensembles sémiques². Contrairement à Danielle Corbin. qui décrit de telles règles, mais ne les accepte que dans le domaine de la dérivation, "seul domaine où s'exercent des règles spécifiquement lexicales" (Corbin 1980 : 54), nous proposerions quant à nous d'inclure dans cet ensemble des règles de composition et de dérivation aussi bien que des règles pour la création et la mutation d'ensembles sémiques à signifiants

simples (cf. Lüdi 1983).

Comment la mémoire et les règles lexicales s'articulentelles ? Schématiquement, on peut distinguer quatre combinaisons :

(a) deux composantes distinctes

lexique mémorisé

unités lexicales engendrables par l'application des règles lexicales

- domaine du précodé³,
 de ce qui est admis par la communauté
- domaine du néocodage, de la possibilité pure, de la créativité lexicale

On trouve cette position chez Guilbert 1975, mais aussi en partie chez Danielle Corbin, qui tient compte de la créativité et des idiosyncrasies, mais pas de la mouvance lexicale.

(b) inclusion des règles lexicales dans le lexique

domaine du généralisable, du régulier à l'intérieur du lexique

Cette conception est particulièrement fréquente dans les études traditionnelles sur la formation des mots, qui analysent des corpus, souvent extraits de dictionnaires, du point de vue de leur transparence. On présuppose alors un lexique plus ou moins fermé, on catégorise les unités de rang 2 et supérieur selon des critères morphologiques et/ou sémantiques et on admet tout au plus la possibilité d'une extrapolation par analogie sans qu'il s'agisse véritablement de "règles" de formation (cf. encore récemment les thèses de Scheidegger et de E. Lustenberger).

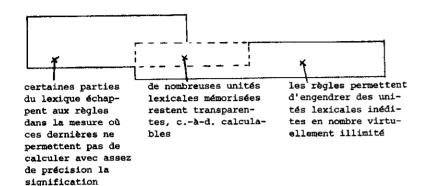
(c) subordination de la mémoire aux règles

unités engendrables par les règles

unités mémorisées

Selon cette conception, toutes les unités lexicales seraient le produit de règles; si certaines sont mémorisées par les locuteurs - pour des raisons de commodité -, elles ne représentent qu'une infime partie des mots possibles, engendrables par le système de la langue. Ainsi, le fait que les mots *tensionnel et *blessural ne sont pas attestés en français ne représenterait qu'un hasard, lié à la performance (et non pas un fait de norme), puisqu'il s'agit de mots français bien formés. Ce modèle, qui n'accorde pas de place aux idiosyncrasies, ne semble à priori applicable qu'à certains secteurs de certaines langues (p.ex. les suffixes diminutifs de l'allemand).

(d) intersection partielle entre mémoire et domaine d'application des règles



Si l'on tente d'évaluer les quatre types d'articulation entre les domaines de la mémoire et des règles lexicales à la lumière du paradigme en <u>porte-</u>, on remarquera :

- L'insuffisance d'un modèle du type (b) qui ne tiendrait compte que des formes attestées, ces dernières étant manifestement en partie le fruit du hasard; on demandera donc à une théorie de <u>formuler les conditions pour des mots pos-</u> sibles en porte-.
- L'insatisfaction face à un schéma du type (a) qui proposerait un traitement différent pour <u>porte-manteau</u> et <u>porte-</u>
 <u>jeans</u>, voire pour <u>porte-monnaie</u> et <u>porte-biffetons</u> malgré
 les analogies évidentes entre les formes respectives. On demandera par conséquent à la théorie de <u>rendre transparentes</u>
 <u>les relations entre un néologisme et une unité lexicale mé-</u>
 morisée formés sur le même programme.
- L'inadéquation d'un modèle du type (c) qui ne tient pas compte des glissements sémantiques menant à des idiosyncrasies et voilant la transparence de mots tels que portefeuil-

le (d'un ministre) ou porte-queue (= espèce de papillon), dont la signification ne peut plus être déduite de celles de ses composantes par l'application d'une règle⁴. Cela ne diminue d'ailleurs pas la valeur de la règle, qui ne doit ni tout expliquer ni être nécessairement applicable à toutes les unités du paradigme. Mais on exigera de la théorie de rendre compte de l'opacité partielle ou totale de certaines unités dont l'emploi correct présuppose la mémorisation.

Nous proposons donc de choisir, comme base de travail, un modèle du type (d).

On conclura en outre de nos remarques qu'il est nécessaire de distinguer deux dimensions qui ont souvent été confondues dans l'histoire de la théorie de la créativité lexicale: l'axe de la mémorisation et l'axe de la calculabilité
(allant de la transparence totale à l'opacité totale). En effet, on trouvera facilement dans le lexique des unités mémorisées et opaques (p.ex. portefeuille, porte-queue), ainsi
que des mots mémorisés et transparents (p.ex. porte-avion,
porte-drapeau). Et, si parmi les créations nouvelles, il y en
a qui sont transparentes:

(4) Giscard devrait être nommé saint patron porte-poisse des aviateurs (Canard enchaîné, 24.1.79)

d'autres par contre sont passablement opaques, comme l'adjectif <u>porte-usine</u> recueilli par Gilbert. De plus, on peut remarquer que même des unités apparemment transparentes comme <u>porte-peignoir</u>, <u>porte-bébé</u> etc. font appel, pour être comprises, à notre savoir encyclopédique. C'est lui qui nous dicte que <u>porte-bébé</u> n'est pas une profession et qu'un <u>porte-héli-</u>

<u>coptères</u> est un navire de guerre et non pas une espèce de train... En d'autres termes, la signification de ces mots n'est pas non plus entièrement dérivable de leurs parties.

3. Pour l'auteur d'une thèse allemande récente sur les emprunts en italien, les hapax - d'autres parleraient de "mots sauvages" ou de "mots aventuriers" - "sind so flüchtige, passagere Erscheinungen an der Oberfläche der Sprache, dass sie von der Sprachwissenschaft gar nicht in die Typologie der eigentlichen Entlehnungen eingereiht werden" (Rüfer 1981 : 348s.). Une telle opinion s'insère parfaitement dans le discours traditionnel et fait écho à celle de Guilbert, qui distinguait entre les néologismes "légitimes", c.-à-d. "entériné[s] par un certain usage" (p. 49), et les autres, en conférant un rôle particulier aux néologismes "de langue", c.-à-d. insérés dans un dictionnaire et opposés aux "néologismes de parole" (p. 53). Il en découle une conception de la lexicalisation que l'on peut schématiser comme suit :

un certain usage le dictionnaire ment de nouveauté

création
d'un terme néologisme néologisme ment établi
nouveau

perte du senti-

insertion dans

entérinement par

Or, pour que ce schéma puisse fonctionner dans un modèle énonciatif, il faudrait que deux conditions préalables soient remplies :

- un mot nouveau doit être aisément identifiable comme tel et posséder un statut propre qui lui fait subir les opérations de lexicalisation

- un mot "socialement établi" échappe à de telles contraintes.
- A la lumière de nos réflexions précédentes, ces deux conditions préliminaires semblent très difficiles à soutenir.
- Dans le cadre de l'enquête dans la presse romande présentée par M. Schülé (dans ce volume), aucun exemple en porte- n'a été retenu par les informateurs. N'y en avait-il vraiment aucun? Le fait que les étudiants bâlois de C.Th. Gossen en aient recueilli plusieurs dans la presse française deux ans plus tôt⁵ (p.ex. porte-flingue, n.m., porte-fil, n.m., porte-tout, adj. et porte-poisse, adj.) nous incite à être prudents... Il est très probable que les informateurs romands n'ont simplement pas "vu" les termes en porte- parce qu'ils les comprenaient immédiatement et que ces termes n'étaient aucunement marqués. Nous supposons donc que certains mots "nouveaux", bien formés, peuvent passer inaperçus même lors de leur toute première apparition.
- (b) <u>la "nouveauté" pour un locuteur/auditeur réel ne colncide pas avec la "nouveauté" pour le locuteur/auditeur idéal</u>

Le terme "mot nouveau" est ambigu. Pour que les conditions préliminaires nommées ci-dessus puissent être remplies, il faudrait que la nouveauté "absolue" coïncide avec la nouveauté pour les interlocuteurs. Or, cela n'est manifestement pas toujours le cas. Et dans la perspective de l'énonciation, on ne voit pas de différence entre de "vrais" et de "faux" néologismes. La seule chose qui compte c'est de savoir si les deux énonciateursconstructeurs-de-sens sont en présence d'unités lexicales mobilisant la composante néologique de leur compétence lexicale ou non. Quiconque ne connaîtrait pas la signification exacte de fabrique dans notre exemple (1) mettrait en oeuvre les mêmes mécanismes que pour assigner un sens à loft ou à parenthèse verte. L'instabilité foncière du lexique n'est pas en premier lieu due à son caractère ouvert, mais au fait que chaque locuteur n'en a mémorisé qu'une petite partie. Il en résulte que le nombre et le contenu des hypothèses lexicales mémorisées par les individus change constamment; d'où aussi l'intérêt et l'importance communicative de la composante néologique de la compétence lexicale. On conclura encore de ces considérations que de nombreux mots d'âge vénérable et attestés dans les dictionnaires ne sont pas nécessairement "socialement établis" et que porte-mors (= partie latérale de la bride qui va de la têtière au mors) et porte-brancard (= sangle qui sert à soutenir un brancard; à ne pas confondre avec brancardier ou porteur de brancards...) risquent de paraître plus "néologiques" que porte-poisse ou porte-tout6.

(c) <u>la restructuration sémique affecte aussi des unités</u> connues

Supposons que le lecteur ne connaisse pas les termes <u>biffetons</u> et <u>talbins</u> dans le texte suivant, tiré d'un roman de San Antonio :

(5) Le garçon me présente l'addition, Je mets la pogne à la feuille et je tire une pincée de <u>biffetons</u>. J'extrais de quoi cigler mon orgie. Comme je vais pour ranger le restant de mes <u>talbins</u>, j'ouvre la bouche comme si on allait m'installer le chauffage central dans le gosier. Ma surprise est trapue, parole!

Figurez-vous qu'au milieu de mon fricotin, se trouve le morceau de papier que j'ai prélevé sur le rouleau, dans la cave à Compère.

Je constate alors que ce papelard est le même que celui des billets ! Oui, mes vaches, vous m'entendez bien ? Le même ! Je comprends pourquoi Compère le planque aussi soigneusement : c'est du papelard à biffetons ! (Passez-moi la joconde, p. 126)

Le fait que la même catégorie d'objets est successivement enrichie par une série de quasi-synonymes reliés entre eux et avec le co-texte par tout un réseau de relations syntactico-sémantiques va permettre à ce lecteur de décoder malgré ses lacunes les expressions une pincée de biffetons et le restant de mes talbins à partir notamment de la signification de billets. Simultanément, il élaborera une première hypothèse de signification pour biffetons et talbins grâce à un ensemble d'opérations de projection sémique. Ainsi, si l'on veut bien accepter l'hypothèse structuraliste selon laquelle l'insertion d'une ou même de deux unités nouvelles dans un champ lexical modifie ce dernier en profondeur, la signification de billet s'en trouvera elle aussi affectée.

Dans la perspective énonciative qui est la nôtre, il faut donc soit abandonner, soit redéfinir la notion de néologisme. Les oppositions entre "mots sauvages" et "néologismes légitimes" ainsi qu'entre "néologismes de parole" et
"néologismes de langue" nous paraissent particulièrement sujettes à caution. On insistera d'autre part sur la nécessité
de déterminer la nouveauté d'un terme non pas dans la perspective du linguiste, c.-à-d. dans celle du locuteur/auditeur
idéal, mais dans la perspective des partenaires de la communication, ce qui constitue une raison de plus pour que la
théorie ne fasse pas de distinction fondamentale entre le
traitement énonciatif d'un mot "établi" et d'un mot "nouveau".

- 4. Dans le discours sur la néologie, une notion a toujours joué un rôle important comme corrolaire à celle de <u>nouveauté</u>: <u>l'usage</u>. En toute logique, il nous faudra, comme la première, la reconsidérer. Nous le ferons à partir d'un autre exemple :
 - (6) SK-750 Equipement de collage avec bandes
 - HS-80 Porte-cellule magnétique (Magnésium)
 - HS-60 Porte-cellule magnétique (Allu-Alloy)

Voici, en vrac, quelques observations préliminaires :

- 1° Le terme <u>porte-cellule</u> risque fort de passer inaperçu, même si le lecteur ne l'a jamais vu. Il possède en effet tous les attributs d'un mot "normal".
- 2° Cette normalité ne relève manifestement pas directement de l'"usage", c.-à-d. de données quantifiables telles que la fréquence et la dispersion (faibles toutes les deux) du terme en question.

- 3° Le fait qu'il s'agit d'un terme technique dans une catégorie de texte proche d'une langue de spécialité contribue par contre à sa normalité.
- 4° On interprétera de la même manière le droit concédé sans problème à l'énonciateur de ce texte d'employer, s'il en ressent le besoin, des néologismes. On lui accorde des besoins dénotatifs légitimes même là où cela n'est pas le cas.

Il résulte de ce premier tour d'horizon que l'on doit, pour qu'un néologisme passe comme "normal", respecter un certain nombre de règles linguistiques et communicatives, règles qui, de plus, sont loin d'être "absolues". Elles dépendent en effet dans une large mesure de la manière dont les partenaires catégorisent la situation de communication.

Cette observation ne vaut évidemment pas seulement pour la néologie. Mais il est permis de penser qu'elle concerne de façon particulièrement pertinente l'équilibre difficile entre le <u>précodage</u> et le <u>néocodage</u> dans le domaine du lexique :

- en français, le droit au néocodage est traditionnellement plus restreint que dans d'autres langues comme p.ex. l'allemand; les néologismes sont également plus facilement acceptés dans certains registres que dans d'autres;
- ce droit relève entre autres de la relation communicative qui s'établit entre les interlocuteurs (l'énonciateur estil accepté comme donneur de normes ?);
- dans des situations formelles, qui requièrent un très grand contrôle de la production, avec des énonciateurs possédant

une conscience normative élaborée, le néocodage "normal" occupera une place bien plus limitée que là où un certain relâchement est de mise;

- les types de texte : <u>publicité</u>, <u>littérature</u>, <u>prose scienti-fique</u> etc., corrollaires à des choix "lectaux" spécifiques, admettront plus ou moins bien la présence de néologismes;
- les besoins expressifs d'une société, d'un domaine, jouent un rôle important : on s'attend à plus de néocodages dans la France du XVIº que dans celle du XVIIe, dans le lexique de la gestion d'entreprise, domaine en pleine effervescence, que dans celui de la chasse, etc.

On conclura de ces observations que chaque mot (néologique ou non) possède une espèce d'"indice de normalité", de "saillance", qui est en principe indépendant de son degré de nouveauté "absolu". Nous postulons en d'autres termes un troisième axe, à savoir celui de la "normalité". La position sur cet axe ne peut pas être déterminée hors contexte, aux niveaux d'abstraction 'E parole' ou même 'langue' de Klaus Heger, mais uniquement en fonction d'énonciateurs et d'une situation d'énonciation concrets.

Comment s'articulent la "nouveauté" et la "normalité"?

Nous avons vu que "nouveau" ne signifiait pas automatiquement
"saillant" dans toutes les situations et vice versa. Pourtant,
il y a évidemment des affinités. Ces affinités, et cela nous
semble être un point décisif, ont une influence sur la perception de la situation énonciative et sur le comportement
des interlocuteurs. Ainsi, dans l'exemple suivant, le locuteur entoure le néologisme de mesures de précaution:

- (7) Mille millions de mille sabords : Quel est le sombre oryctérope qui a remplacé mon whisky par cet extrait d'eau de javel ?...
 - De l'eau de javel ?!?
 - Ou <u>une sorte de vitriol du même tonneau</u> ... si j'ose dire ! Tenez, goûtez-moi ça...

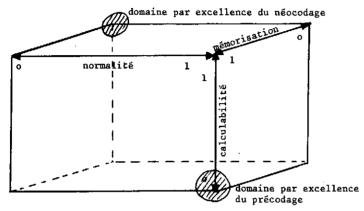
(Tintin et les Picaros, p. 2)

On peut interpréter ici la formule <u>si j'ose dire</u> comme l'indice d'une catégorisation de la situation comme potentiellement dangereuse. Dans ce contexte, tout en indiquant au coénonciateur qu'il doit mettre en oeuvre des opérations néologiques et que le sens est négociable, le marqueur de précaution rétablit la normalité en corrigeant par avance une éventuelle infraction à la norme⁷. Or, le fonctionnement de ces mécanismes requiert que les interlocuteurs possèdent un faisceau plus ou moins semblable de représentations :

- de la situation et de leur droit au néocodage
- de la saillance contextuelle du terme "nouveau"
- de la "nouveauté" du terme pour le co-énonciateur
- etc.

On pourrait appeler l'ensemble de ces représentations <u>usage</u>. Il s'agit là bien sûr d'une vision de l'intérieur, "émique", de l'usage. Dans la zone "molle" du lexique⁸, à laquelle appartiennent beaucoup de néologismes, cette représentation peut être sensiblement différente de l'usage mesurable, quantifié, "étique". Mais c'est bien elle qui intervient dans les opérations énonciatives.

5. Nous avons passé successivement en revue trois axes sur lesquels chaque mot énoncé - et donc chaque néologisme - se situe. Ensemble, ces trois dimensions forment ce que l'on pourrait appeler l'espace lexical :



Les exploitations stylistiques et fonctionnelles des unités lexicales "nouvelles" dépendent dans une large mesure de la place qui leur est assignée à l'intérieur de cet espace dans le cadre des opérations énonciatives.

A première vue, la combinaison "opacité" + "non mémorisation" a toutes les chances d'être perçue comme saillante, comme marquée et de constituer en plus un obstacle à la communication. Mais cela n'est vrai que dans la perspective de la fonction dénominative, référentielle. Voici quelques fonctions qui semblent plutôt être favorisées par l'opacité ou même la présupposer :

- Les termes de verlan comme <u>laisse béton</u> (= laisse tomber) analysés par del Coso/de Pietro (dans ce volume) doivent leur fonction emblématique, de marqueur d'identité pour une bande de jeunes, au fait d'être parfaitement opaques pour les non-initiés, mais parfaitement compréhensibles pour les membres du groupe qui les ont mémorisés.

- L'opacité partielle d'une métalexie comme τρίπους βροτός, citée par Claude Sandoz (dans ce volume), est suffisante pour éviter de violer un tabou; l'expression reste cependant suffisamment calculable pour que l'énigme soit résoluble après un temps de réflexion.
- Dans une publicité récente en Suisse alémanique, on a pu trouver, à côté d'une photo de matériel hi-fi, l'expression ohrlich. Mot-valise formé sans doute par une contamination réciproque de ehrlich + Ohr + mündlich, ce terme est mal formé du point de vue des règles dérivationnelles de l'allemand. En plus, il reste fortement opaque et ne donne pas de sens clair. De ce fait, il se prête merveilleusement à la fonction d'accrochage, visant à attirer l'attention du lecteur sur la page de publicité, sans plus (fonction phatique) !

C'est une tout autre exploitation stylistique de l'espace lexical qu'illustre l'exemple suivant tiré d'un article sur le tourne-disque digital dans <u>le Point</u> (matériaux Gossen):

(8) Donc, voilà Beethoven mis en chiffres. Ceux-ci sont inventoriés sur le disque grâce à une succession de minuscules raies creuses, les 'microcuvettes', d'égale largeur, mais de longueur et d'espacement variables. La fonction dénominative semble ici prévaloir. Micro-cuvettes, formé par analogie à micro-sillons, est relativement transparent; l'obstacle à la communication - et donc la saillance - restent limités. Pourquoi utiliser alors des marqueurs de précaution ? Paradoxalement, il se pourrait que ce soit précisément parce que le terme risquerait sans cela de passer inaperçu. Or, l'énonciateur veut se présenter comme initié, comme détenteur d'un savoir qui lui confère - ainsi qu'aux futurs acheteurs - un prestige certain. Il endosse donc le rôle de "donneur de normes" en présentant ce terme technique comme nouveau (et en le livrant avec toute l'information nécessaire pour une première hypothèse de signification assez stable). Quel dommage, si le lecteur ne le remarquait pas...

Nous terminerons cet exposé sur deux exemples apparemment diamétralement opposés, mais qui exploitent pourtant les mêmes possibilités de la néologie stylistique. Le premier de nos textes est de San Antonio :

(9) C'était bien un chien qui se tordait sur la route (...). Un clébard blanc. Il s'était fait sucrer par une tire et il remuait encore les cannes, mais il devait avoir les reins cassés. En le doublant, je sentis quelque chose grincer dans ma boîte à pitié. Je freinai sec, je coupai le jus et je descendis de voiture. On ne pouvait plus rien pour lui. (...) Tout ce que je pouvais faire pour sa pomme, c'était de lui filer un atout définitif pour l'envoyer direct au paradis des cadors. Seulement j'avais rien sous la pogne... Je pensai alors à la manivelle de ma voiture. Moi, pour tout vous bonir, j'ai rien du massacreur de chiens. (Passez-moi la joconde, p. 9s.)

Dans ce fragment, une scène somme toute banale est réhaussée par des gags lexicaux. Cela présuppose une forte saillance sans qu'il en résulte pourtant une trop grande opacité : grincer dans ma boîte à pitié est parfaitement compréhensible. Pourtant, la fonction dénominative est manifestement subordonnée à la fonction ludique, au plaisir - partagé entre l'énonciateur et le coénonciateur - de la trouvaille, d'un (petit) obstacle à vaincre. Aucune connivence de ce genre ne s'établit par contre dans la série de paires de traductions suivantes, tirées d'un catalogue hi-fi, avec une variation arbitraire des termes allemands et français :

- (10) (a) der erste Tonabnehmer der Welt mit konischem Rohrnadelträger aus reinem Boron.

 Console de stylet biseautée en bore pur.
 - (b) <u>Nadelträger</u> aus reinem Boron. <u>Console à stylet en bore pur.</u>
 - (c) <u>Nadelträger</u> aus reinem Boron. <u>Stylet porte-pointe</u> en bore pur.
 - (d) Röhrchen-Nadelträger aus reinem Boron. Stylet porte-pointe en bore pur

Ici, la variation synonymique des "néologismes" - qui semble parfaitement arbitraire - n'est pas du tout marquée et passera très probablement inaperçue. On a plutôt l'impression qu' un certain "jeu" dans le système est exploité pour éviter des répétitions (à moins encore que nous nous trouvions simple-

ment face à un relâchement de l'attention du publicitaire).

6. La lexicologie systémique, opérant au niveau d'abstraction de la langue, a permis la réalisation de progrès indiscutables dans l'étude du lexique. Elle n'explique pourtant pas tout. En particulier, elle est incapable de rendre compte de la mise en oeuvre de la créativité lexicale par les interlocuteurs dans une situation de communication pour répondre à des besoins communicatifs nouveaux et/ou pour surmonter l'obstacle à la communication que représentent les différences entre les ensembles lexicaux mémorisés par les interlocuteurs. La linguistique de l'actualisation ou de l'énonciation a montré qu' il existe, dans l'emploi du langage, des phénomènes qui ne sont pas aléatoires et qui ne peuvent pourtant être saisis que dans l'acte énonciatif même. Nous voudrions formuler l'hypothèse que la néologie fait partie de ces phénomènes. L'ensemble des publications sur la formation des mots dans une perspective systémique ne s'en trouve pas pour autant dévalorisé. Simplement, les règles de dérivation, de composition, de mutation sémantique etc. que ces recherches ont mises en valeur acquièrent un statut différent. S'il ne s'agit plus d'un modèle logique de la compétence du locuteur/auditeur idéal, mais d'une schématisation de l'activité énonciative d'interlocuteurs réels, les notions traditionnelles doivent être réexaminées - et redéfinies, si nécessaire.

On ajoutera qu'il s'agit toujours d'un modèle "logique" dans la mesure où il repose sur l'observation de la communication sans l'appui des vérifications expérimentales qui seules pourraient conférer à ces hypothèses une dimension psycholinguistique. Il est cependant permis d'espérer que certaines

de ces hypothèses sont assez proches de la réalité pour être compatibles avec les résultats de recherches sur la production et la compréhension du discours.

Le double titre de ce colloque pourrait suggérer qu'il existe un clivage entre des recherches sur le lexique mémorisé ("formation des mots") et sur la créativité lexicale ("néologie"). A notre avis, cette dichotomie doit être subordonnée à une autre, plus profonde, qui est celle entre "langue" et "énonciation". Alors que les chercheurs situent en général leurs travaux par rapport à la première de ces oppositions, la seconde est trop souvent négligée : on dit opérer au niveau de la langue quand on analyse en vérité des néologismes employés par des interlocuteurs réels, dans des situations de communication effectives, pour réaliser des besoins langagiers concrets. Nos réflexions, toutes provisoires, avaient pour objectif principal de contribuer à la prise de conscience de cette dimension énonciative du phénomène de la néologie.

Séminaire des langues romanes Université de Bâle Stapfelberg 7 CH 4051 Bâle

Georges Lüdi

Notes

- Nous distinguons entre la productivité d'un programme (= nombre d'unités lexicales auxquelles il s'applique) et sa vitalité (= sa force à créer des unités lexicales inédites). Cf. p.ex. Lustenberger 1980 : 23 et Gauger 1971 : 60 ss.
- Pour les détails de la conception de la signification lexicale comme ensemble sémique structuré, nous renvoyons à la contribution de Gerold Hilty dans ce volume.
- 3. L'opposition entre précodage et néocodage nous semble particulièrement pertinente dans une approche interactionnelle de l'énonciation. Nous entendons par "précodé" l'ensemble des formules et manières de parler mémorisées qui permettent aux interlocuteurs de réagir pour ainsi dire par pure routine dans de nombreuses situations de communication. Ce domaine se recoupe dans une large mesure avec ce que Coseriu a appelé "discours répété" (Coseriu 1966 : 194ss.). Le "néocodage" peut au contraire être défini comme l'emploi original des éléments et règles de la langue. Dans le domaine lexical, l'emploi d'unités mémorisées à signification intrasubjective relativement stable relève du précodage, la création d'unités nouvelles et la mutation sémantique sont par contre des techniques de néocodage (cf. la "technique du discours" de Coseriu, loc.cit.). On peut supposer que les interlocuteurs recherchent constamment un équilibre entre néocodage (= richesse en information liée à une certaine difficulté de communication) et précodage (= langage stéréotypé, pauvre en information, facile à décoder).
- 4. Cela ne veut évidemment pas dire que ces glissements de sens ne peuvent pas être appréhendés à l'aide de règles lexicales de mutation sémantique; toutefois, ces dernières font immédiatement intervenir le savoir encyclopédique et permettent par conséquent un tel nombre de variantes que des prédictions deviennent impossibles.
- Matériaux non publiés d'une enquête dont mon regretté prédécesseur a donné un bref aperçu dans Gossen 1981.
- 6. On conclura de ces remarques que l'âge d'un mot ainsi que le fait de figurer dans un dictionnaire sont moins pertinents, dans la perspective que nous avons choisie, que la "biographie linguistique" des interlocuteurs, c.-à-d. le fait qu'ils aient rencontré un terme ou non. Cet argument possède évidemment un poids différent dans les zones centrales et marginales du lexique.
- 7. Pour ces marqueurs de précaution, voir mon bref compte-rendu dans Lüdi 1982c : 39s. + N 15, ainsi que Guilbert 1975 : 48, la "Sanktionsprophylaxe" de Meyer-Hermann 1979 et les "Rede-bewertende-und-kommentierende Ausdrücke" de Gülich/Kotschi 1981.

8. J'emprunte ce terme à mon collèque lausannois Mortéza Mahmoudian qui s'est attelé à la tâche de déterminer expérimentalement les zones "dures" et "molles" du lexique.

Bibliographie

- Brunet, Etienne (1981) : Le vocabulaire français de 1789 à nos jours d'après les données du Trésor de la langue française, Genève-Paris, Librairie Slatkine - Librairie Champion, 3 vol.
- Corbin, Danielle (1980) : Compétence lexicale et compétence syntaxique, Modèles linguistiques II/2, 52-138.
- Coseriu, Eugenio (1966): Structure lexicale et enseignement du vocabulaire, in: Actes du premier colloque international de linguistique appliquée (Nancy 26-31 octobre 1964), Nancy, Annales de l'est publiées par la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université de Nancy, 175-217.
- Gauger, Hans-Martin (1971): Untersuchungen zur spanischen und französischen Wortbildung, Heidelberg.
- Gossen, Carl Théodor (1981): Tendenzen der Wortschöpfung im heutigen Französisch, in: Europäische Mehrsprachigkeit. Festschrift zum 70.

 Geburtstag von Mario Wandruszka, hrsg. von W. Pöckl, Tübingen, Niemeyer, 29-41.
- Guilbert, Louis (1975) : La créativité lexicale, Paris, Larousse.
- Gülich, Elisabeth / Kotschi, Thomas (1981): Sprachliche Normen in der Praxis: Sprachreflexion und Redebewertung in alltagweltlichen Kommunikationszusammenhängen, Beitrag zur Sektion XII des Regensburger Romanistentages, polycopié.
- Lüdi, Georges (1973) : <u>Die Metapher als Funktion der Aktualisierung</u>, Bern, Francke.
- --- (1980) : Métaphore et néologisme, TRANEL 1, 9-30.
- (1982a) : Bemerkungen zur Instabilität der lexikalischen Strukturen in der Modesprache Argentiniens. <u>Iberoromania 15</u>, 1-20.
- ----(1982b) : Le problème de la métaphore en linguistique, in : Annales 1980-1981 de l'Université de Neuchâtel, 269-288.
- ----(1982c): "Comment on dit ça?" Prolégomènes à une étude de la composante sémantique du langage des migrants, TRANEL 4, 21-46.

- Lüdi, Georges (1983): Bemerkungen zum Verhältnis von Verbalsemantik und Kasustheorie, in: H. Stimm/W. Raible (Hrsg.), Zur Semantik des Französischen. Beiträge zum Regensburger Romanistentag, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag (ZFSL Beiheft 9), 54-70.
- Lustenberger-Seidlova, Eva (1980) : Einige pejorative Nominalsuffixe des Modernfranzösischen : -aille; -ard, -arde; -asse; -ātre; -aud (-aude), -aut; -ade, Diss. Zürich, Juris Druck und Verlag.
- Meyer-Hermann, Reinhard (1979): Studien zur Funktion von Metakommunikation am Beispiel gesprochener portugiesischer und französischer Sprache, Habilschrift, maschinengeschrieben, Bielefeld.
- Rüfer, Elisabeth (1981) : Gallizismen in der italienischen Terminologie der Modesprache, Königstein/Ts., Verlag Anton Hain.
- Scheidegger, Jean (1981): Arbitraire et motivation en français et en allemand. Examen critique des thèses de Charles Bally, Berne, Francke.